

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil Municipal de la Commune d'ARBAS
réf : 201709I

Séance du 25 novembre 2017

Date convocation : 18 novembre 2017

Nombre de Conseillers en exercice : 11

Présents : 8

Excusés : 3

Votants : 8

L'an deux mille dix-sept et le samedi vingt-cinq novembre, à vingt et une heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ARBAS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Sylvie SIMPSON, Maire.

Présents : François ARCANGELI, Cinthya ARENAS, Philippe BUSSIERE, Gérard DALL'ARMI, Jean-Paul ESTRADE, Eric RIET, Céline SALVIAC MALBERT, Sylvie SIMPSON.

Excusés : Marie-Christine CHEUZEVILLE, Valérie CHRISTEN, Francis PRADERE

Secrétaire de séance : Céline SALVIAC MALBERT

Objet : Cimetière : tarif concessions

Madame le Maire propose de réviser le prix des concessions dans le cimetière communal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de fixer à 300 € (trois cent euros) le prix d'une concession perpétuelle de 6 m² dans le cimetière communal et mandate Madame le Maire pour faire appliquer ce tarif.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Sylvie SIMPSON